

**Biscuiterie Louvat à Saint-Geoire-en-Valdaine**  
**jeudi 30 mai 2024 - Fiche d'information**

Départ en car depuis Voreppe à :

- 8h50 : Les Bannettes
- 8h55 : Charminelle
- 9h00 : La Verronière
- 9h05 : Volouise
- 9h10 : Le Chevalon

Déjeuner à 12h30 au Restaurant  
les Roses à Saint-Bueil

**Menu cabri proposé**

*Apéritif : Kir avec son amuse bouche*

\*\*\*

*Salade de saison*

\*\*\*

*Cabri aux morilles  
Pommes de terre nouvelles*

\*\*\*

*Fromage au choix*

\*\*\*

*Dessert (fraises)*

\*\*\*

*Vin (¼ par pers.) et café*

Arrivée à la Biscuiterie Louvat à Saint-Geoire-en-Valdaine vers 9h45 pour une visite guidée de l'établissement à 10h.



Située au pied des Alpes, la biscuiterie Louvat est avant tout une histoire de passionnés ! Fondée en 1954 par Maurice Louvat, les saveurs d'autrefois sont toujours intactes.

Derrière un biscuit ou une meringue Louvat, c'est toute une équipe de gourmets, fidèle aux valeurs familiales de l'entreprise, au savoir-faire et aux traditions, qui souhaite partager un moment gourmand avec vous.

Tous les matins, l'équipe de gourmets prépare les biscuits qui font la tradition Louvat et élabore de nouvelles recettes inédites pour vous surprendre. Chaque ingrédient est choisi avec soin, chaque recette est travaillée, testée jusqu'à satisfaction pour vous garantir des produits gourmands et savoureux .

Reprise du car à 12h15 pour le court trajet au Restaurant les Roses à Saint-Bueil pour un menu cabri aux morilles.



Départ de Saint-Bueil vers 14h30 pour le retour à Voreppe

**Prix : 61 euros**

**Conditions d'inscription, de règlement et d'annulation :**

- Inscriptions auprès de Laurence Guénée, soit le lundi ou mercredi à la salle du Club entre 14h et 17h (lors des sessions de tarot), soit par téléphone (**06 14 59 72 49**) ou mail ([el.guenee@wanadoo.fr](mailto:el.guenee@wanadoo.fr)) avec chèque donné directement à Laurence ou à déposer dans la boîte aux lettres du Club.
- Règlement de la totalité du prix 7 jours avant la date de départ, par chèque libellé au nom du CEL Voreppe (les chèques seront encaissés la semaine après celle de la sortie).
- Conditions d'annulation : en cas d'annulation, remboursement intégral du prix. **Le Club se réserve le droit d'annuler la sortie si moins de 25 inscriptions sont enregistrées.**